



## *Athénée Fernand Blum*

Avenue Ernest Renan, 12  
Avenue de Roodebeek, 59  
1030 Schaerbeek

### **PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ETABLISSEMENT**

Dans le respect des Projets Educatif et Pédagogique élaborés par le Pouvoir Organisateur communal, des valeurs de l'école publique, de la laïcité et du libre examen, l'Athénée Fernand Blum souhaite :

- amener le plus grand nombre d'élèves possible à poursuivre des études supérieures de types long ou court,
- former des citoyens libres, responsables, solidaires, tolérants, ouverts sur le monde et sur l'avenir,
- inculquer la volonté et le goût de vaincre les difficultés ainsi que le sens de l'effort,
- intégrer harmonieusement les adolescents dans la société, notamment par une orientation réfléchie et efficace durant les études ou au terme de celles-ci.
- assurer une transition harmonieuse entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire d'une part ; entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur d'autre part.
- favoriser les relations humaines afin que l'amitié, la solidarité et le respect de l'autre soient omniprésents entre tous.

#### **La structure du projet**

Le Projet d'établissement de l'Athénée communal Fernand Blum se définit suivant trois grands axes

1. L'Ecole, lieu de **vie**.
2. L'Ecole, lieu de **transmission** des connaissances et d'**apprentissage** des compétences.
3. L'Ecole, lieu d'**évolution** et de **développement** de l'individu.

#### **1. L'Ecole, lieu de vie**

##### **Education, citoyenneté et démocratie**

L'Athénée Fernand Blum souhaite former des citoyens responsables, actifs et compétents, soucieux du maintien, du développement et de la défense des valeurs démocratiques de notre société.

L'accent est mis sur les droits mais aussi sur les devoirs de chacun (en société et donc à l'école).

Pour atteindre cet objectif, l'AFB souhaite consacrer, prioritairement à l'intention des élèves des deuxième et troisième degrés, l'équivalent de deux journées de cours au moins à l'information précise sur les structures politiques (fédérales, régionales, communautaires et communales) de notre pays et sur leurs modes de fonctionnement. L'accent sera mis également sur les principes de fondement, les structures et les modes de fonctionnement des institutions européennes.

### **Education et libre examen**

Libre examinateur par conviction, l'Athénée Fernand Blum apprend aux élèves à revendiquer, à respecter et à défendre des droits non seulement pour eux-mêmes mais également pour les autres, à travailler à l'élaboration d'une société qui garantisse à tous les droits et la possibilité d'exercer les libertés fondamentales de pensée, d'information, d'expression et d'action. La tolérance est omniprésente dans la démarche de chaque membre de la communauté éducative. L'expression de ses convictions ne peut ni heurter l'autre ni s'opposer au bon déroulement de l'activité scolaire, conformément au règlement d'ordre intérieur.

### **Education et partenariat**

L'Athénée Fernand Blum favorise et encourage les initiatives visant à mettre en œuvre une dynamique d'échange culturel et à apporter un surcroît de moyens et de connaissances. Outre le Pouvoir Organisateur (Commune de Schaerbeek), les partenaires privilégiés sont : aef-Europe (Erasmus +, Comenius, eTwinning), les Amis de la morale laïque de Schaerbeek, Amnesty International, l'ASBL « Sports et Loisirs », l'Association des Amis de l'Athénée, l'Association des Anciens, l'Association des Professeurs de l'Athénée de Schaerbeek (APAS), les bibliothèques publiques de Schaerbeek, le Centre d'action laïque (CAL), le Centre d'information sur les études et les relations avec l'enseignement secondaire de l'ULB, le Centre psycho-médico-social (centre PMS II) de la commune de Schaerbeek, les Classes du Patrimoine, le Conseil de participation de l'Athénée Fernand Blum, l'Université Libre de Bruxelles (ULB), les entreprises implantées à Schaerbeek, les plannings familiaux, etc.

### **Education et culture**

Profondément attaché aux valeurs humanistes, l'Athénée souhaite faciliter le développement harmonieux (intellectuel et physique) et l'intégration des élèves par l'assistance ou la participation à de nombreux spectacles, expositions, concours d'expression artistique, rencontres sportives. Dans cette optique, certains cours abordent l'histoire de l'art ; l'ASBL « Sports et Loisirs » organise des activités parascolaires (sports d'équipe, activités théâtrales et artistiques, etc.) ; l'équipe éducative propose des voyages scolaires, des excursions et des visites reposant sur des projets pédagogiques.

### **Education et problèmes de société**

L'AFB favorise toute démarche pédagogique visant à *prévenir* intra- et extra-muros toute attitude (comportement) pouvant conduire à l'absentéisme, à la délinquance, aux assuétudes (drogues, médicaments, alcool, tabac, etc.) ou à la violence, par l'information et la responsabilisation de la communauté éducative (élèves, parents et professeurs). Ces actions de préventions seront menées, si nécessaire, en collaboration avec le centre PSE, le centre PMS, la police de Schaerbeek et/ou les asbl compétentes.

### **Education et communication**

L'AFB développe l'usage des nouvelles techniques de communication (internet, logiciels éducatifs) dans le cadre de la consultation de références (centres multimédia, bibliothèques), du cours d'informatique ou de projets éducatifs ponctuels. La création et la maintenance du site « internet » de l'AFB sont assurées par les professeurs.

### **Accueil des adolescents à besoins spécifiques**

Conformément au Décret du Ministère de la Communauté française du 5 février 2009, « portant des dispositions en matière d'accueil de l'adolescent à besoins spécifiques dans l'enseignement obligatoire », l'Athénée Fernand Blum souhaite intégrer, selon ses possibilités structurelles raisonnables et organisables et sans porter atteinte aux objectifs du Projet d'établissement, des adolescents présentant des déficiences auditives (type 7). Ces élèves seront soumis à des exigences identiques à celles des autres élèves.

Chaque projet d'intégration sera individualisé et fera l'objet d'un protocole nécessitant l'accord de toutes les parties (l'Athénée Fernand Blum, l'Ecole d'enseignement spécialisé, les parents, le

CPMS). Toute introduction ou reconduction du projet d'intégration se fera sur base de critères et d'exigences pédagogiques identiques à ceux des autres élèves. Les adolescents présentant d'autres types de déficiences pourront être acceptés, à titre exceptionnel, selon les mêmes critères et les mêmes exigences. Il est à noter que ce projet d'accueil et d'intégration d'adolescents à besoins spécifiques présente également un grand intérêt pédagogique et éducatif pour tous les élèves de l'Athénée Fernand Blum.

## 2. **L'Ecole, lieu de transmission des connaissances et d'apprentissage des compétences**

### **Cours**

L'enseignement des disciplines nécessaires à la formation générale est un objectif prioritaire. De même, la maîtrise du français est un objectif affirmé chez tous les professeurs. Pour favoriser l'acquisition des savoirs et des savoir-faire, chaque enseignant, dans le cadre de son cours :

- vérifie les prérequis de l'élève,
- définit et communique les objectifs précis en tenant compte des programmes, des socles de compétences mais aussi des exigences de l'enseignement supérieur,
- définit et communique les critères d'évaluation.
- insiste sur l'orthographe et la syntaxe.

### **Aptitudes (ou compétences)**

Dans notre établissement, l'apprentissage des compétences (des « savoir-faire ») est, au moins, aussi important que l'acquisition d'un savoir « encyclopédique ».

La totalité du cursus (les six années de l'enseignement secondaire) doit permettre de développer, au minimum, les compétences et les aptitudes suivantes : le sens de l'**observation**, la **consultation** efficace et actualisée des références, la **mémorisation** des règles et des notions, la faculté de **synthétiser** efficacement, la **restitution** des matières mémorisées, l'**application** de règles ou de processus prescrits, l'**analyse** critique et structurée d'une situation ou d'un problème, la **résolution de problèmes** nouveaux, la **communication** orale et écrite, l'**autonomie** et la **maturité** nécessaires à l'accession aux études supérieures et à la vie adulte.

### **Organisation particulière du premier degré**

*Ce paragraphe est développé dans le règlement des études.*

### **Offre d'enseignement.**

*Ce paragraphe est déjà développé dans les brochures d'information de l'établissement.*

### **Remédiation**

Dans les classes du premier degré, un nombre important d'heures sont consacrées à la remédiation afin de permettre à l'élève de surmonter des difficultés rencontrées dans certains cours principaux. La remédiation est organisée sous forme de modules de rattrapage (par discipline et par niveau) dont le nombre de participants est limité afin d'en accroître l'efficacité.

### **Méthode de travail**

Dans chaque classe de première année, durant le premier trimestre, une période hebdomadaire de cours (en moyenne) est consacrée à l'apprentissage d'une méthode de travail efficace (apprendre à apprendre).

La tenue et l'utilisation des cahiers, la gestion du temps, l'exercice de la mémoire, la consultation efficace de sources de référence, la prise de notes sont les compétences prioritairement abordées au cours de ces séances.

### **Apprentissage des langues modernes**

Afin de mieux développer les compétences liées à la connaissance écrite et orale des langues modernes, chaque cours de langue comprend **au moins quatre périodes** de cours par semaine.

L'étude du néerlandais est dispensée aux élèves de tous les niveaux. L'étude de l'anglais est dispensée à partir de la troisième année. L'étude de l'espagnol est dispensée à partir de la cinquième année aux seuls élèves de la section langues modernes.

### **Apprentissage des langues anciennes**

L'étude des langues anciennes favorise la maîtrise du français, gage de réussite dans l'enseignement supérieur, facilite l'accès aux autres langues, structure l'esprit logique et développe la faculté d'abstraction par les mécanismes intellectuels mis en oeuvre.

En outre, l'étude des institutions romaines contribue à la formation d'élèves citoyens. Confrontés à des textes anciens, les étudiants sont amenés à développer leur esprit critique, à se forger une opinion personnelle, à aborder la philosophie et à accroître leur capacité d'ouverture d'esprit. Dans cette perspective, l'AFB propose le cours de latin de la première à la sixième année à raison de 3 à 4 périodes hebdomadaires et le cours de grec à raison de 2 périodes hebdomadaires au deuxième degré et de 4 périodes hebdomadaires au troisième degré (section latin-grec).

### **Apprentissage des sciences**

Les cours de sciences ont pour principaux objectifs de développer le sens de l'observation, de décrire de façon précise et objective et d'expliquer les phénomènes naturels, d'apprendre et d'exercer la démarche scientifique. Les heures de laboratoire permettent de concrétiser ces notions dans l'enceinte de l'Athénée et au cours d'activités extra-muros (visite d'expositions, conférences, excursions et voyages scientifiques, etc.) Le cours de biologie tend en outre à développer et faire appliquer les règles d'hygiène de vie.

Dans cette perspective, l'AFB propose, au troisième degré :

\*en section latin-sciences, latin-sciences-mathématique et sciences-mathématique, 7 heures de sciences (théorie et pratique de laboratoire)

\*en section sciences, 9 heures de sciences (théorie et pratique de laboratoire)

L'horaire des cours sera conçu, dans la mesure du possible, de manière à permettre aux élèves des sections précitées de suivre chaque semaine trois périodes consécutives de laboratoire.

### **Apprentissage des sciences économiques**

L'apprentissage des sciences économiques vise à développer chez l'élève des capacités qui lui permettent de résoudre des problèmes pratiques (comptabilité, arithmétique commerciale, législation fiscale) tout en prenant conscience de la nécessité de maîtriser des connaissances théoriques pour le faire (économie commerciale, droit civil et commercial, législation sociale). Il s'agit en somme de transmettre à l'élève la connaissance d'un vocabulaire économique, commercial, juridique et technique qui doit, entre autres, lui permettre de lire intelligemment un journal, une brochure bancaire, un texte de loi afin qu'il devienne autonome dans les choix qu'il fera au terme de ses études secondaires.

Dans cette perspective, l'AFB propose :

\*en deuxième année, en section moderne, 2 à 3 périodes hebdomadaires de sciences économiques

\*aux deuxième et troisième degrés, 4 périodes hebdomadaires de sciences économiques auxquelles s'ajoutent 2 périodes d'informatique de gestion (au troisième degré).

### **Préparation aux études supérieures**

a. Compléments de langues modernes (Section langues modernes)

Trois périodes de cours par semaine sont consacrées à un complément de langues : une période d'espagnol, deux périodes de langues germaniques (néerlandais/anglais). Ces compléments sont principalement axés sur la conversation intensive et l'expression spontanée.

b. Communication (Sections latin-grec et langues modernes. Troisième degré)

Une période de cours par semaine est consacrée à l'apprentissage de techniques efficaces de communication orale et écrite.

c. Mathématique (Sections scientifiques. Troisième degré)

Les élèves des sections scientifiques bénéficient d'une heure supplémentaire de mathématique (par

semaine) portant le nombre hebdomadaire d'heures de mathématique des sections scientifiques à respectivement 5h et 7h au lieu des 4h et 6h de la formation optionnelle.

L'organisation de cette heure supplémentaire doit permettre aux élèves des classes supérieures d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour entreprendre des études supérieures de type scientifique.

d. Economie et mathématique (Sections sciences éco. et math. - éco. Troisième degré.)

Les élèves inscrits en section économique se voient proposer le choix entre deux cours de mathématique de finalités différentes (5h ou 7h par semaine), l'objectif étant ici de bien distinguer la préparation aux écoles supérieures de commerce (Solvay, sciences économiques, etc.) de celle des écoles d'enseignement supérieur de type court (graduats, comptabilité, etc.).

### 3. L'École, lieu d'évolution et d'orientation

#### **Transition primaire - secondaire**

Afin d'éliminer les distorsions et les hiatus liés au passage du primaire au secondaire, l'A.F.B. favorise les rencontres entre les enseignants, le parrainage des élèves de première par des élèves des degrés supérieurs, organise des journées de contacts et de visites à l'intention des élèves du primaire mais aussi de leurs professeurs et organise conjointement des activités destinées aux élèves de 6<sup>e</sup> primaire et de 1<sup>re</sup> secondaire. D'autre part, l'Athénée informe les écoles primaires sur les résultats de leurs anciens élèves.

#### **Orientation**

Chaque année, l'Athénée communique aux élèves ainsi qu'à leurs parents une information complète sur les formations organisées dans les années supérieures des Humanités générales, techniques et professionnelles.

Le Conseil de classe et le centre PMS collaborent afin d'orienter ou de réorienter au mieux l'adolescent en utilisant les passerelles qui existent, soit au sein de l'enseignement général, soit vers l'enseignement technique, professionnel ou artistique. Ces conseils d'orientation interviennent à l'issue de chaque année d'études. Toutefois, lorsque la situation scolaire de l'élève l'exige, le Conseil de classe, en collaboration avec le centre PMS, peut proposer ou imposer une réorientation à d'autres moments de l'année scolaire.

#### **Communication**

L'Athénée Fernand Blum favorise les relations parents – professeurs et les contacts avec le centre PMS. Outre les entretiens individuels et ponctuels, l'AFB organise un minimum de quatre consultations générales parents-professeurs par année scolaire. Le bulletin et le journal de classe constituent des outils incontournables et indispensables à la communication entre l'école et les parents.

#### **Transition secondaire - supérieur**

L'Athénée Fernand Blum affecte l'équivalent d'au moins une semaine de cours répartie sur l'ensemble du troisième degré à des activités destinées d'une part, à informer de manière efficace les élèves sur leurs choix professionnels futurs et les choix d'études qui en résultent, d'autre part, à mettre les élèves en contact avec l'enseignement supérieur.

Les élèves ont aussi la possibilité d'assister aux « portes ouvertes » et à la « semaine des rhétoriciens » organisées par l'ULB et, dans la mesure du possible, à une séance d'information organisée par le pôle universitaire européen de Bruxelles Wallonie.